

B U L L E T I N

N° 212

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE

Le 8 mai 1988 avait été quelque peu occulté par les médias plus préoccupés d'élections que d'évocation du passé patriotique de notre Patrie. C'était normal, mais ce ne peut devenir une habitude; il faut que dans le programme de l'anniversaire de la Révolution Française, à propos de laquelle les opinions des historiens divergent, l'on trouve quelques môles inexpugnables, car l'on ne saurait faire taire les 1.400.000 prisonniers de guerre, les 40.000 déportés sur 200.000 revenus en piètre état bien souvent pour mourir à peine rentrés chez eux ... Ni tous les volontaires ramenant la liberté en Europe, ni ceux qui ont délivré la Lorraine, les Vosges et l'Alsace, puis franchi le Rhin ...

Un camarade d'une autre association écrivait en automne dernier : " Vous souvient-il qu'il fallait des hommes comme de Gaulle à Londres, Jean Moulin à Lyon, Leclerc à Koufra, Koenig à Bir-Hakeim, Juin en Italie, de Lattre en France et en Allemagne pour permettre à notre pays de retrouver son prestige et son honneur ? ... Nos journalistes, nos commentateurs à la radio, nos présentateurs à la télévision nous donnent la température d'après-demain à Bordeaux, mais sont-ils capables de nous rappeler par exemple la libération de Strasbourg où la Brigade Alsace-Lorraine de Malraux, le bataillon du Pacifique, les commandos d'Afrique, appuyés par les tirailleurs et une poignée d'FFI se sont fait hacher sur place ? ..."

Les responsables de notre Amicale seront sur la brèche le prochain Huit Mai, dans la ville qui fut le coeur de l'Etat Français de Vichy, afin d'y rappeler un merveilleux bout de notre Histoire et effacer tout ce qui s'y fit de néfaste. Ils diront aussi, pour ceux au moins qui en furent, que des garçons évadés d'Alsace et de Lorraine, engagés dans l'Armée d'Armistice, pépinière des futurs Résistants, que dans les rues de cette capitale éphémère et à la barbe de l'occupant, ils défilèrent en chantant à tue-tête : " Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ".

Paul Meyer

O
 Avez-vous versé la
 quote-part aux frais du
 bulletin 1989 ?
O

NOTRE BULLETIN

DOCUMENTS DACTYLOGRAPHIÉS :

A mes aimables correspondants ayant la possibilité de faire dactylographier les textes destinés au bulletin, je demande de bien vouloir respecter le présent "cadre" représentant le maximum de caractères et de lignes à utiliser.

Pas d'interlignes.

Si possible n'employez pas de mots en MAJUSCULES, ni d'expressions soulignées.

Pas de recto-verso.

Ruban noir marquant bien.

Lorsque vous changez de sujet, laissez 3 interlignes entre les deux exposés ou prenez une autre feuille.

Grandement merci d'observer ces quelques recommandations ; vous me faciliterez le travail de mise en page.

PAUL MEYER BAL

161. Rue Th. Deck
 68500 GUEBWILLER

*

DOCUMENTS MANUSCRITS : Déchiffrer votre écriture n'est pas toujours facile.

Puis-je demander à mes aimables correspondants et aux nouveaux qui viendraient les rejoindre par camaraderie d'écrire aussi lisiblement que possible. Merci de cet effort !

*

DOCUMENTS IMPRIMÉS : n'oubliez jamais d'indiquer les références :

DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

N° 283 — Mardi 6 décembre 1988

et le nom de l'auteur.

CADRE MAXIMUM A NE PAS DEPASSER

CADRE MAXIMUM A NE PAS DEPASSER

LA JOURNÉE DU 3 DÉCEMBRE 1988

A STRASBOURG

A partir de 11 heures, la crypte de la Cathédrale se remplit peu à peu d'une trentaine d'amis et de veuves de la Brigade et de fidèles anonymes venus participer à un office œcuménique empreint de simplicité et de recueillement (1). Un événement "brigade" est toujours assorti de surprises. Celles de ce samedi 3 décembre 1988 furent les absences de nos aumôniers régionaux : Pierre Bockel, hospitalisé, et Paul Neiss, atteint d'un malaise peu avant l'heure prévue. Le premier fut donc remplacé par un prêtre qui "dans l'homélie mit l'accent sur la précarité de notre vie terrestre, où nous nous sentons décontenancés par les bouleversements de la modernité, effrayés par les débordements que l'homme est capable de provoquer ici-bas" (2). Le second, déjà fin prêt, a été remplacé au pied de la lettre par le Président Edmond Fischer. (3)

"Pour ceux qui le désirent, nous pouvons prévoir un repas à l'Ancienne Douane", lisait-on dans l'invitation du 3 novembre 1988 de la Section "BR"... Il fut lieu au "Cercle des Sous-Officiers (le cercle des officiers étant fermé) pour une restauration rapide et substantielle" (4). Notre camarade François a cherché vainement où se restaurer parce que personne n'était présent au rendez-vous fixé dans la circulaire et pourtant... il avait payé le repas d'avance. (Il est à souhaiter que l'on ne s'attache pas trop à ces petits contingents ou incidents, la victime "ayant été vue à la cérémonie de l'après-midi" (5)).

*

- (1) René Martin
- (2) Jean-Pierre Burger
- (3) Julien Libold

A GERSTEIM

À 14^h 45 eut lieu la cérémonie au monument aux morts de Gerstheim (Bas-Rhin) présidée par le Président National Honoraire Bernard Metz qui parla au nom de tous les Anciens :

" Devant ce monument, les Anciens de la Brigade Alsace - Lorraine ne veulent honorer d'abord les enfants de Gerstheim morts au champ d'honneur, parce que leur Commune et la BAL sont liées indissolublement depuis la défense du Secteur Sud de Strasbourg en janvier 1945. À travers les morts de Gerstheim, les Anciens de la BAL veulent en outre tout à la fois honorer leurs camarades disparus ici ou ailleurs en Alsace, dans les Vosges, en Aquitaine ou en Savoie pour la Libération. Français, en ce jour de rencontre fraternelle avec le 153^e R.I., la mémoire des morts de cette Unité - non seulement ceux tombés dans les batailles de la 1^{re} Guerre mondiale dont les noms sont inscrits sur son drapeau et où sa détermination lui a valu la fourragère rouge et la Légion d'Honneur - mais encore tous ceux tombés dans les autres batailles jalonnant son histoire depuis la conquête de la Savoie en 1705 jusqu'au maintien de l'ordre en Algérie de 1955 à 62."

*

Devant la Mairie de Gerstheim eut lieu "le baptême, dans les règles, aux applaudissements de toute l'assistance du « V.A.B. », présentation « N.B.C » (Nucléaire - Bactériologique - Chimique) et amphibie, par sa marraine, notre mère et inoubliable Christaine - Gansert de la Mouvonnais - heureuse et fière ensuite de recevoir l'insigne du 153^e R.I " (1).

Dans les "Dernières Nouvelles d'Alsace" du 6 décembre 1988 on pouvait lire un compte rendu de l'événement :

Un char baptisé à Gerstheim

C'est un peu un « caprice de vieux » (comme le disait l'un des leurs) que se sont offert samedi après-midi les anciens de la Brigade Alsace-Lorraine, regroupés en amicale. Ils ont en effet procédé à Gerstheim au baptême d'un char, un véhicule automobile blindée (VAB) du 153^e régiment d'infanterie mécanisé basé à Mutzig et commandé par le colonel Rugraff. Ils ont même fait venir l'une des seules femmes détachée à la brigade en tant qu'ambulancière de la Croix-Rouge et ayant participé à tous les combats à partir de septembre 1944, M^{me} Gaubert de la Morvonnais, qui a été choisie comme marraine.

Samedi après-midi, après avoir déposé une gerbe au monument aux morts de Gerstheim, en présence du maire, dant la Deuxième Guerre mondiale leur aventure dans la fraternité, ce qui leur a permis de tisser des liens éternels durant les combats tout au long de leur remontée vers l'Alsace, pour sa libération.

Et fin décembre 44, lors de la grande offensive de l'armée allemande qui voulait prendre Strasbourg en tenaille, différentes unités, dont la BAL, se sont retrouvées le long du Rhin, entre Obenheim et Grafenstaden. Mais les Français disposaient de beaucoup moins d'unités blindées et d'artilleurs que les Allemands, et la Brigade Alsace-Lorraine a été coincée entre le canal de décharge et le Rhin et dut se replier à Gerstheim. De nombreux soldats ont été faits prisonniers, certains blessés, d'autres se sont sauvés, mais

M. Siedel, les quelques anciens présents (tous ont plus de 65 ans et certains d'entre eux sont souffrants ou malades) ont applaudi lorsque la marraine a fracassé la traditionnelle bouteille de champagne contre la carcasse de l'engin blindé. Puis ils se sont retrouvés autour du traditionnel verre de l'amitié, ce qui leur a donné l'occasion d'expliquer aux personnes présentes, parmi lesquelles un détachement du 15-3 et des Gerstheimois, le pourquoi d'un tel baptême.

L'Amicale des anciens de la Brigade Alsace-Lorraine, présidée au niveau national par M. Bernard Metz et à celui du département par M. Edmond Fischer, regroupe des volontaires qui, sous le commandement d'André Malraux (le colonel Berger), ont vécu pendant quelques-uns d'entre eux ont pu rester en vie grâce au courage d'habitants de Gerstheim qui les ont cachés jusqu'à l'arrivée des troupes libératrices. C'est aussi pour leur rendre hommage que les anciens de la BAL ont choisi Gerstheim comme fonds baptismal.

Quand au 153^e RIM de Mutzig, les anciens ont opté pour lui parce que ce régiment est Alsacien et que tous leurs souvenirs d'il y a 44 ans viennent de cette région. Samedi, tous se sont souvenus : Les anciens de la brigade, mais aussi les habitants de Gerstheim. Et la présence d'un engin blindé devant leur mairie l'espace de quelques heures a fait défiler bien des images dans les mémoires de certains.

J. H.



"Au cours du vin d'honneur qui suivit, le Président Fischer remet deux exemplaires du livre de la Brigade au Lieutenant-Colonel Rugraff Commandant en second du 153^e RI, tandis que le Président Bernard Metz résuma l'épopée de la Brigade à l'intention des militaires présents" (1). Un exposé fort bien tourné et captivant !



Dans une note relative à cette journée du 3 décembre 1988, le Secrétaire de la Section "BR" Godefroy Gerhards - qui prie le lecteur d'excuser les surcharges d'un texte dicté à la hâte, les "retraités étant surchargés comme chacun sait," - ne manque pas de souligner la présence de nombreuses personnalités (M. Siedel Maire de Gerstheim, le Colonel Runggraf représentant le Colonel de Rotalie commandant le 153^e R.I. Méc, le Capitaine Zorn du 15-3, l'Adjudant de Gendarmerie commandant la Circonscription d'Erstein, tout l'Équipage au complet plus un d'airon accompagnant le VAB.

^{A. N. et que d'autres}
 Parmi les présents, et au risque d'en oublier l'un ou l'autre, l'on notait B. Metz, Fischer E., Thielen G., Boch René, Holl, Hoepfner, Claus, Schmitt G., Haettinger, Burger JP., Burger R., Schmieder Louis, Martin René ainsi que Lutringer A., Servia, Delage, Libold, Denzer porte-drapeau du Haut-Rhin, Dorner, Schaeffer, Krempp (venu en voisin) et Gerhards. Excusés : Mgr. Döckel, P. Meyer, Colonel Argence, P. Dieblich, Brouillaud, tous malades ou hospitalisés pour opération ou partant juste en convalescence ...

"Par ailleurs, G. Houver a été retenu loin de Strasbourg, A. Bord dans l'impossibilité de modifier son emploi du temps n'a pu, à son grand regret, être des nôtres, et G. Comte se trouvait en voyage, ainsi que Diener-Ancel qui était au pays des pharaons. Tous pourtant, étaient en pensée avec les camarades rassemblés à GERSTHEIM, et inversement ces derniers ont pensé à eux en regrettant leur absence.

Si malgré les efforts de mémoire (et faute d'inscription régulière), il y avait des "erreurs et omissions", le présent rapporteur s'accorde de plein droit "des circonstances atténuantes".

Mais nous aurions oublié le personnage central de la cérémonie du baptême, si nous n'avions pas nommé Madame Ghislaine Gaubert de la Morvonnais qui avait bien voulu accepter d'être la marraine du baptisé ... Elle s'est acquittée du rituel avec bonne humeur et grâce, mais aussi avec une solide conviction lorsqu'elle a envoyé la traditionnelle bouteille de champagne sur le V.A.B., au point que, des camarades pas très au courant de la qualité du blindage, ont craint que l'engin avait souffert du choc.

Toujours dans la lancée de son rôle de marraine, les assistants ont eu droit aux dragées en l'honneur du baptisé ; rien n'a manqué à la cérémonie. ^R

*

Il faut remercier le 153^e R.I., la Commune de Gerzheim et la Section "DR" pour la parfaite organisation de la cérémonie.

"Ce fut une journée fort sympathique où les jeunes du contingent et leurs supérieurs paraissaient bien à l'aise parmi les Vieux et leurs épouses, avant, pendant et après le baptême" (2).

Le 153^e R.I.

PENDANT LA GRANDE GUERRE, AU SEIN DE LA DIVISION "D'ACIER" (39^{EME} D.I.), IL S'ILLUSTRE VAILLamment. EN LORRAINE ET EN PICARDIE (1914), EN PICARDIE ET EN CHAMPAGNE (1915), A VERDUN (1916), AU CHEMIN DES DAMES (1917), DANS LES FLANDRES, SUR LA MARNE ET SUR L'AISE, A SAINT-MIHIEL (1918), LE REGIMENT TÉMOIGNE PARTOUT DE SON COURAGE ET DE SON ESPRIT DE SACRIFICE. IL GAGNE SIX CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMEE.

DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES, APRES UN COURT SEJOUR EN LORRAINE ET EN SARRE, IL PREND POSITION A BITCHE OÙ, SOUS LA NOUVELLE DENOMINATION DE REGIMENT D'INFANTERIE DE FORTERESSE, IL PARTICIPE A LA DEFENSE DE LA LIGNE MAGINOT.

DE SEPTEMBRE 1939 A JUIN 1940, LE REGIMENT REUSSIT A CONSERVER INTACT SES OUVRAGES, ET SON ARTILLERIE INFLIGE DE LOURDES PERTES A L'ADVERSAIRE, OBEISSANT A UNE SEULE CONSIGNE : "TENIR".

AVEC L'ARMISTICE IL DEVIENT REGIMENT D'INFANTERIE ALPINE A LYON PUIS, EN 1945, REGIMENT D'INFANTERIE A TOULOUSE, AFFECTÉ A LA GARDE DE LA FRONTIERE PYRENEENNE.

EN 1955 IL EST EN GARNISON A STRASBOURG.

PRESQUE AUSSITOT LES EVENEMENTS D'ALGERIE LE RECLAMENT. DÉBARQUÉ A ALGER LE 10 JUIN 1955, LE 15/3 SE FIXE DANS LA REGION DE SOUK-AHRAS (EST CONSTANTINOIS). PENDANT SEPT ANS IL ASSURE LA GARDE DE PRES DE 70 KM DE FRONTIERE TUNISIENNE ET SE COUVRE DE GLOIRE, A NOUVEAU, DANS LA BATAILLE DE SOUK-AHRAS.

- EN JANVIER 1963, LE REGIMENT RENTRE EN METROPOLE SUR CE SOL D'ALSACE QUI LUI EST CHER A PLUS D'UN TITRE, CE REGIMENT AU PASSÉ PRESTIGIEUX, S'INSTALLE A MUTZIG DANS LES CASERNES CLERC ET MOUSSY - IL SE TRANSFORME ALORS EN UNITE MECANISEE AU SEIN DE LA 6^e BRIGADE MECANISEE PUIS DE LA 6^e DIVISION BLINDEE DE STRASBOURG.

- DEPUIS JUILLET 1984, LE 15/3 EST LE REGIMENT D'INFANTERIE ROTORISÉ DE LA 1^{ERE} DIVISION BLINDEE DONT LE PC EST A TREVES (RFA).

— UN CURÉ ET DE GAULLE —

Au musée d'Arromanche, parmi les souvenirs du débarquement de 1944, se trouve une curieuse photographie: un prêtre tenant un cheval de selle par la bride, en conversation avec le Général de Gaulle sur la route de Bayeux". (Il s'agit du Curé de Yaux-sur-Seulles). Le récit suivant a paru dans "Rhin & Danube" sous la signature de Michel Jurand (Caen):

« Je revenais de la mer à cheval. Deux jeeps me dépassent et s'arrêtent un peu plus loin. Au lieu de militaires anglais comme les autres jours, je reconnais, aux képis, des officiers français. Un civil vient vers moi. C'était Triboulet. (Raymond Triboulet, futur ministre, venait d'être nommé sous-préfet de Bayeux, première ville libérée).

Je lui crie : « C'est bien des Français qui sont avec vous ? Et le grand Charles, où est-ce qu'il est, lui ? »

Au même moment, je vois deux grandes jambes sortir de la dernière jeep. Et Triboulet me fait : « Le Général de Gaulle ? C'est lui qui vient. Je vais vous présenter ».

Ah ! Ça, par exemple, si je m'y attendais ! Je saute de mon bourrin, je me mets au garde-à-vous et je te lui fais un de ces saluts militaires... comme pendant mon active à une recrue de cavalerie.

Triboulet lui dit : « L'Abbé Paris, curé des environs. Un vrai Français, mon Général, il a beaucoup fait pour la Résistance... » Tout un baratin, quoi !

Le général : « Monsieur le Curé, vous êtes le premier prêtre de France que je rencontre. Je suis heureux de vous serrer la main ».

Je réponds : « Moi aussi, mon Général. Mais j'aurais voulu le faire plus

tôt. Il y a longtemps qu'on vous attend ».

— Ce n'était pas possible avant, croyez-le. Mais c'est grâce à des gens comme vous que nous sommes là aujourd'hui. Je vous félicite et je vous remercie de tout ce que vous avez fait.

— Oh ! Y'a pas de quoi. J'ai planqué des mecs, c'est tout.

— Et ce cheval. Il est à vous ?

— Euh... enfin oui, si on veut. C'est le mien maintenant.

— ???

— Oui, je l'ai piqué aux frisés. De la récupération, quoi !

Et terminant son récit : « Il paraît que de Gaulle ne rigole pas souvent. Eh bien, je peux vous dire que là, il a rigolé un bon coup ! »

Quelques jours plus tard, il recevait la fameuse photo prise par un témoin.

Et voilà pourquoi un simple curé de campagne trouve place maintenant, avec sa monture, au musée du Débarquement, parmi les grands de la Deuxième Guerre mondiale.

L'Abbé Paris est mort en 1958, à l'âge de 48 ans, d'une douloureuse maladie supportée avec un grand esprit de foi. Il repose au cimetière d'Arromanches, face à la mer, d'où il avait tant espéré la venue des libérateurs.

Transmis par N. Balout, nov. 1988

*

— LES DROITS DE L' HOMME —

Il se peut que beaucoup de Français n'aient jamais lu le texte des "Droits de l'Homme", dont on parle cependant universellement. Il serait donc intéressant pour chacun de nous d'en prendre connaissance et de méditer éventuellement tel ou tel article moins bien connu ; pour tous il importe de mettre en oeuvre ou de faire respecter la Charte de l'ONU. (A ces textes reste attaché le nom de René Cassin, qui repose au Panthéon à Paris - 1981.)

DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

O.N.U.

10.XII.1948

Préambule

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde;

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme;

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression;

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations;

Considérant que dans la charte, les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande;

Considérant que les Etats membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement;

L'ASSEMBLEE GENERALE (DES NATIONS UNIES) PROCLAME:

La présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Article premier. — Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2. 1. — Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

2. — De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, administratif ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante,

que ce territoire soit indépendant, sous tutelle ou non autonome, ou subisse toute autre limitation de souveraineté.

Article 3. — Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 4. — Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

Article 5. — Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 6. — Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

Article 7. — Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

Article 8. — Toute personne a droit à un recours effectif, devant les juridictions nationales compétentes, contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la Constitution ou par la loi.

Article 9. — Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.

Article 10. — Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Article 11. 1. — Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public, où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

2. — Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

Article 12. — Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Article 13. 1. — Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.

2. — Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 14. 1. — Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

2. — Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux principes et aux buts des Nations Unies.

Article 15. 1. — Tout individu a droit à une nationalité.

2. — Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Article 16. 1. — A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction

quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.

2. — Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et le plein consentement des futurs époux.

3. — La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.

Article 17. 1. — Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.

2. — Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

Article 18. — Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seul ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Article 19. — Tout individu a droit à la liberté l'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Article 20. 1. — Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifique.

2. — Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

Article 21. 1. — Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

2. — Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

3. — La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

Article 22. — Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Article 23. 1. — Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

2. — Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.

3. — Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous les autres moyens de protection sociale.

4. — Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

Article 24. — Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limita-

tion raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

Article 25. 1. — Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse, ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

2. — La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors du mariage, jouissent de la même protection sociale.

Article 26. 1. — Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

2. — L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

3. — Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Article 27. 1. — Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

2. — Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Article 28. — Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente déclaration puissent y trouver plein effet.

Article 29. 1. — L'individu a des devoirs envers la communauté, dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.

2. — Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.

3. — Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 30. — Aucune disposition de la présente déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

— HOMMAGE AUX FEMMES —

La France a commémoré le 70^e anniversaire de la Victoire de 1918. Une association des Veuves de guerre a évoqué le rôle des femmes au cours de la Grande Guerre, cet hommage devra être étendu à celles qui furent à la peine ou sont mortes pendant la Guerre de 1939 à 1945 en apportant leur contribution au combat de la patrie aux côtés des soldats et parfois à leur tête.

De ces années terribles, l'opinion publique retient, le plus souvent, le sacrifice total des siens morts au champ d'honneur et immortalisés dans la pierre des monuments de nos communes.

Mais qui relève le rôle des femmes, parle de leur vie durant ces quatre années ? Cette opinion n'a-t-elle pas à l'esprit l'image de la Française frivole, menant à l'arrière une vie facile, sacrifiant plus à la mode nouvelle qu'à son devoir ? N'a-t-on pas mis en avant le rôle joué par des « Mata-Hari » plutôt que celui, plus discret mais combien efficace, de celles qui, nuit et jour, se penchaient sur les blessés, les assistaient jusqu'à la fin de leur vie ou les aidaient à reprendre goût à cette vie ?

Assurer la nourriture des enfants, maintenir le foyer mutilé, attendre dans l'angoisse le retour de l'absent, cela paraissait naturel. Mais il fallait aussi trouver les moyens de vivre. La femme va être dans l'obligation de travailler.

Et cette exigence vitale correspondra aux besoins de plus en plus grands de l'économie française.

Le plus souvent sans qualification professionnelle, elle sera quand même « mobilisée ». Dans les usines d'armement, c'est le travail des femmes qui permettra la fourniture d'armes indispensables aux combattants.

« La France en guerre découvre sa moitié féminine, pourvoyeuse d'armes, de soins, de vêtements ou de consolations ; remplaçante des maris mobilisés, elle participe indirectement au conflit. »

« Force de vie, parfois pacifiste, élément de permanence qui assure le quotidien, elle est promue à de nouvelles responsabilités, affectée par le deuil et la solitude, elle sait aussi oublier les malheurs du temps »

Mais nous devons aussi rappeler la part prise par les « héroïnes », celles qui ont donné leur vie. Celles qui ont souffert, ô combien ! dans les régions du Nord et de l'Est, même si la zone de combat et le territoire occupé ne représentaient alors que 6 % de notre pays.

Et puis... il y aura les conséquences de cette guerre que les femmes devront supporter et le plus souvent surmonter.

Les retrouvailles avec l'homme revenu du front ne seront pas toujours ce que l'un et l'autre espéraient, ce que les enfants désiraient. La vie auprès du mutilé, du malade, nécessitera une abnégation permanente. Le foyer sans mari, sans père, impliquera, outre la solitude, la lutte pour le quotidien.

Et ces milliers de jeunes femmes condamnées au célibat et qui ne connaîtront pas les joies de la maternité...

« L'hémorragie de 1914-1918 se répercutera démographiquement jusqu'à nos jours »

Et puis, la fin de cette trop longue guerre, le retour à la normale, créeront encore des difficultés à celles qui avaient su assumer, maintenir, et survivre.

D'abord, comme il fallait rendre leur place, dans l'économie, aux hommes qui revenaient de la guerre, les « remplaçantes » quitteront leur emploi, même si certaines d'entre elles avaient besoin de travailler.

Auteur : Germaine Tjouquet - Extraits du supplément à la "Voix du Combattant" - nov. 48 - U.N.C

quelques statistiques (1)

70 000 femmes s'enrôlent volontairement dans l'armée. Plus de 100 000 Françaises sont occupées au Service de Santé Militaire, dont 3 000 seulement sont salariées. Pour la plupart, elles seront diplômées. 10 000 religieuses se dévouent aussi auprès des blessés (3 000 000 de soldats seront blessés et hospitalisés au cours du conflit, dont la moitié au moins deux fois).

850 000 femmes se trouvent à la tête d'une exploitation agricole.

300 000 sont femmes d'ouvriers agricoles mobilisés.

12 000 femmes sont admises dans l'enseignement.

11 000 femmes travaillent dans les Postes comme trieuses, télégraphistes, releveuses de boîtes ou agents de bureaux de poste.

2 670 femmes (en 1915) et 5 800 (en 1917) sont employées dans les tramways parisiens.

7 000 femmes sont affectées aux chemins de fer pour le nettoyage, le poinçonnage des billets, etc.

Les femmes de commerçants remplacent le mari mobilisé.

En 1914, il est fabriqué 4 000 obus par jour. La production des « munitionnettes » * en 1917 est 3 fois plus importante qu'en 1916. En effet, en 1917, il sort quotidiennement 30 000 obus. Les femmes ont remplacé les hommes dans l'industrie. En 1918, on en dénombre 430 000 (60 % du personnel des usines Citroën, 29 % chez Renault, 20 % chez Panhard, 10 % chez Blériot).

Si, dans l'industrie et la production d'armement, les salaires féminins ont plus que doublé durant cette guerre, il ne faut pas oublier la nature pénible du travail, qui affecte la santé; il est dangereux et intensif.

« Il faut avoir faim pour faire ce métier ». (2)

* Munitionnettes: on désignait ainsi les femmes travaillant dans les usines d'armement, notamment celles affectées à la fabrication des munitions.

(1) Ces statistiques sont relevées le plus souvent dans le livre de Mme Françoise THEBAUD « la femme au temps de la guerre de 1914 » paru chez Stock/Laurence Pernoud

(2) Citation empruntée à Marcelle CAPY après son enquête en usine.

La guerre 1914-1918 en chiffres:

Plus de 8 millions d'hommes mobilisés.

1 400 000 hommes tués au combat (soit 17,6 % du total des hommes mobilisés).

Ce qui veut dire qu'un homme sur 6 n'est pas revenu de ce conflit. Un homme sur 3 avait entre 20 et 27 ans lorsqu'il a été tué.

C'est aussi: 900 000 ascendants privés de leur soutien.

600 000 veuves de guerre, femmes devant assumer un drame sentimental et une vie le plus souvent difficile et, seules, être responsables de plus de 700 000 orphelins de père.

Allocation accordée en 1914: 1,25 F par jour et 50 centimes par enfant.

en 1917: 1,50 F par jour et 1 franc par enfant.

(le kilo de pain coûte

40 centimes, le kilo

de viande au moins 1,50 F)

*

Là où les femmes sont honorées, les dieux sont contents; là où elles ne le sont pas les sacrifices sont stériles. Une famille où les femmes sont malheureuses dépérit rapidement, celles où elles ne le sont pas prospèrent toujours.

Lois de Manou (II=5. av. 3-C) en sanskrit - indes

Le 19 janvier 1945, au matin, les Français ont attaqué dans la région de Thann-Cernay.

Le 21 janvier, l'offensive de de Lattre, déclenchée avec la 4^e division marocaine de montagne et la 9^e division d'infanterie coloniale, a largement dégagé Mulhouse et fait de nombreux prisonniers, mais en 36 heures, nous avons eu 1.300 blessés ou tués. Cette offensive qui se continuera vers Colmar, était déclenchée pour soulager la pression des Allemands dans la région de Strasbourg.

C'est sur le même champ de bataille entre Cernay au nord sur la Thur et Aspach au sud sur la Doller, que César va se battre contre Arioviste vers 59 avant Jésus-Christ.

Opprimés par les Eduens (Saône-et-Loire, Côte d'Or, Nivernais - capitale Bibracte près d'Autun) les Séquanes (Franche Comté - Bugey - Alsace du sud capitale Besançon - Vesontion)

firent appel aux Germains. Arioviste, chef de la tribu des Suèves, après avoir franchi le Rhin, battit les Eduens, mais ne traita guère mieux les Séquanes.

Ces tribus gauloises enfin réconciliées déléguèrent auprès du Sénat de Rome le messager Diviciacos. César, récemment vainqueur des Helvètes, est chargé de délivrer Séquanes et Eduens qui devinrent, après la victoire de César, alliés et amis du peuple romain.

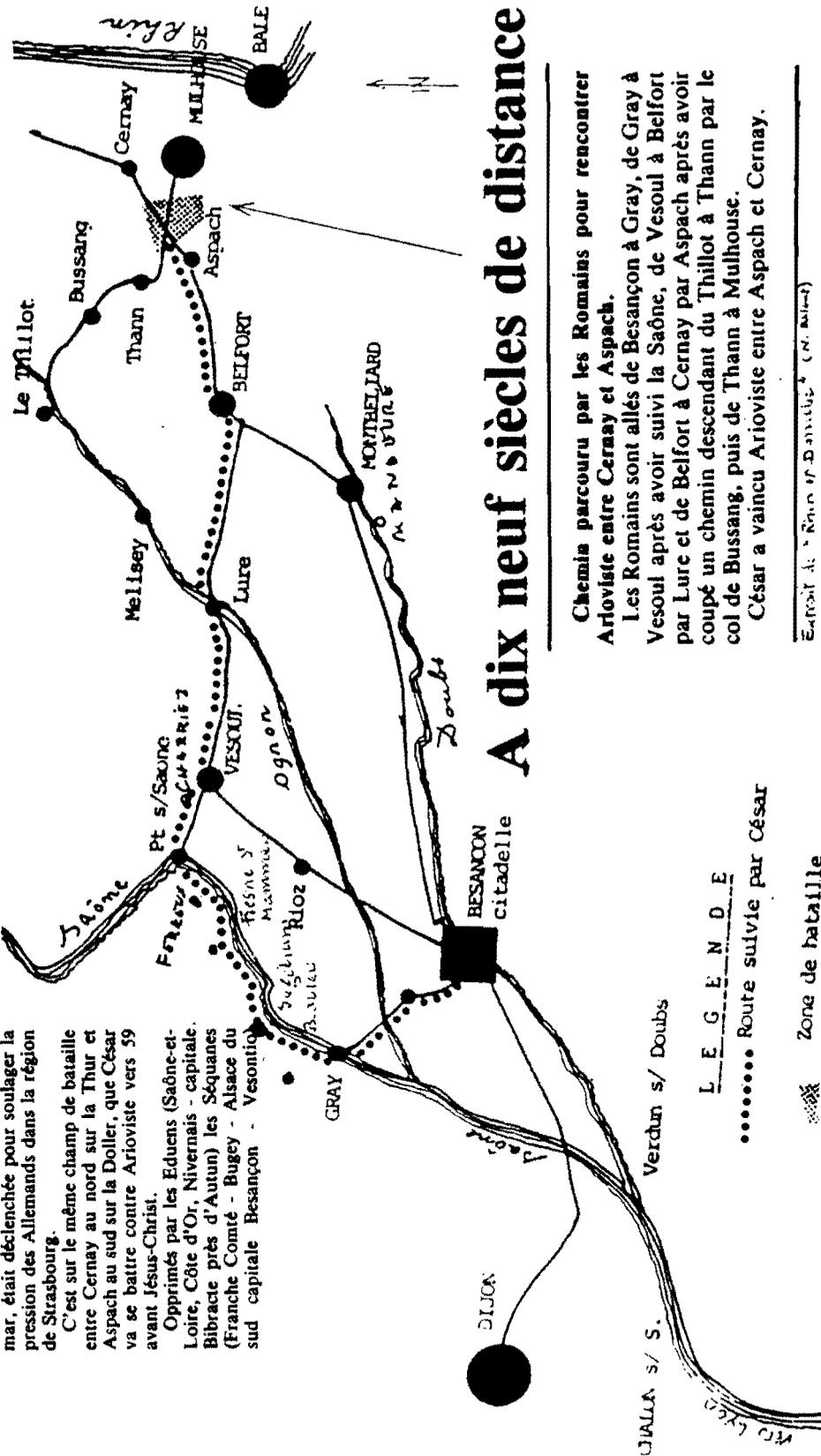
Ce n'était pas la première fois - et ce ne fut pas la dernière - que les Germains apparaissaient en bandes. Rappelons nous vers 113, l'invasion des Cimbres et des Teutons qui se répandirent sur toute la Gaule, s'infiltrant jusqu'en Espagne.

En 105, ils battirent les Romains à Orange. En 103, ils furent vaincus par Marius à Pourrières près d'Aix.

En 101, à Verceil en Italie du Nord, Catulus et Marius les arrêtèrent définitivement. Ces batailles furent d'épouvantables massacres.

Rappelons les faits qui ont précédé l'offensive et la victoire de Lattre à Cernay.

Docteur F. BOLOT
Professeur agrégé du Val de Grâce
Commandeur Général J. BARBAUD
Professeur agrégé du Val de Grâce



A dix neuf siècles de distance

Chemin parcouru par les Romains pour rencontrer Arioviste entre Cernay et Aspach.

Les Romains sont allés de Besançon à Gray, de Gray à Vesoul après avoir suivi la Saône, de Vesoul à Belfort par Lure et de Belfort à Cernay par Aspach après avoir coupé un chemin descendant du Thillot à Thann par le col de Bussang, puis de Thann à Mulhouse.

César a vaincu Arioviste entre Aspach et Cernay.

Extrait de "Région de Besançon" (M. Bilot)

DES ECRIVAINS ET DES ARTISTES SOUS L'OCCUPATION

Aux Editions Hachette, en mai 1988, Gilles et Jean-Robert Ragache ont brossé un tableau fort complet (près de 600 noms) de ce que firent les artistes et les écrivains, ou de ce qu'ils auraient dû faire et ne firent pas, sous l'occupation de la France par les allemands de 1940 à 1944, soit dans la " Kollaboration ", soit dans la " Résistance ". A la Libération, l'" Epuration " blanchit les uns et condamna les autres avec plus ou moins de justice ou de chance, mais allant jusqu'à la condamnation à mort, voire l'assassinat anonyme. Que sont devenus les survivants ? Beaucoup sont maintenant décédés après avoir conquis ou retrouvé un grand renom dans la littérature ou le monde du spectacle. C'est parfois étonnant et fait rêver !

Dans ce livre de 347 pages, la Brigade est citée plusieurs fois parce que commandée par André Malraux (nommément cité 23 fois) et André Chamson (cité 6 fois). Au centre de cet ouvrage très documenté sont encartées 16 pages de photos, dont l'une représente André Malraux en uniforme, la légende indiquant : " En 1944 - 1945, André Malraux commande une brigade d'anciens FFI dans l'Est de la France. Il demeure donc mobilisé jusqu'au printemps 1945. Il est ici en compagnie de Pascal PIA, un des fondateurs du journal " Combat " .

Citation de la page 284 : " ... Il est devenu le " Colonel Berger " - allusion à Dietrich Berger, héros de son livre Les Noyers de l'Altenburg, écrit pendant la guerre et publié en Suisse. Malraux est arrivé à Paris après la libération, mais il a aussitôt quitté la capitale pour rejoindre une brigade composée d'Alsaciens et de Lorrains qui veulent libérer leur région. Il y retrouve André Chamson qui s'est battu dans les maquis du Lot comme le peintre Jean Lurçat devenu FTP. Chamson, (cité page 212 sous le pseudonyme " Lauter "), a constitué un bataillon, Malraux, deux qui, groupés avec d'autres, forment une brigade sous le commandement suprême du Général de Lattre. Cette brigade combatta cinq mois aux côtés des Alliés, jusqu'à la prise de Stuttgart ". (Sans commentaire, sinon que la réalité fut quelque peu différente).

Autre citation (p.259) : " Dans le Massif Central, André Chamson laisse à d'autres la garde des trésors du musée du Louvre pour rejoindre un maquis composé d'Alsaciens et de Lorrains; au cours de l'été, il rencontre celui qui se fait désormais appeler " Colonel Berger ", comme son héros des Noyers de l'Altenburg : André Malraux. Depuis novembre 1942, ce dernier vivait en famille dans une grande demeure de Corrèze, mi-ferme, mi-château, où il recevait souvent son frère Roland. Roland était l'adjoint d'un major britannique, Harry Peulevé, chef d'un réseau clandestin dans la région. En mars 44, Roland Malraux est arrêté par la Gestapo, maltraité, puis déporté en Allemagne dont il ne reviendra jamais. C'est le déclic qui précipite à nouveau André dans l'action.

Il quitte alors son " château " pour des demeures isolées d'où il tente de coordonner l'action des nombreux maquis de Dordogne. Il se heurte à l'hostilité de certains réseaux qui trouvent son entrée dans la Résistance un peu tardive, mais il réussit à s'imposer comme fédérateur d'autres organisations en créant un fantomatique P.C. interallié dont il est l'inventeur " ...

Dans ce même livre, on peut lire en p. 226 : " La Résistance qui se développe tant à l'extérieur qu'en France, éprouve le besoin de se doter d'un signe de ralliement. Ce sera " le chant des partisans ", régulièrement diffusé à la BBC à compter de 1943. Inspiré d'un air russe, dont la paternité fut bien discutée après la guerre, ce chant est une création de la chanteuse Anna Marly, pour la musique, de Joseph Kessel et de Maurice Druon, pour le texte. Doté de paroles guerrières, " le chant des partisans " deviendra l'hymne de la résistance armée. Non sans romantisme, il exalte un combat total et sans merci contre l'occupant (" A la balle et au couteau ..."); bien rythmé et facile à retenir, il connaît un succès certain. De plus son refrain (sifflé par les chanteurs) perce très bien les brouillages ennemis ".

Paul Meyer

ANDRÉ MALRAUX - QUI ÊTES-VOUS ?

" André Malraux - Qui êtes-vous ? " est le titre d'un livre (format poche) de 221 pages paru aux éditions " La Manufacture " (Lyon) au cours du 2e trimestre 1987. Son auteur est Janine Mossuz-Lavau, Directeur de recherche au CNRS et à la Fondation Nationale des sciences politiques (Centre d'étude de la vie politique française contemporaine); elle avait publié en 1970 " André Malraux et le gaullisme " chez Armand Colin. - Le bulletin n° 206 - II.87 - suite 11 - attirait l'attention sur le livre que nous analysons ci-après.

L'auteur cerne toute la vie de Malraux (" écrivain, militant des droits de l'homme, chef d'escadrille aérienne, résistant, ministre, expert en peinture et sculpture, voyageur infatigable "), tout ce qui " n'était ni vrai, ni faux, mais vécu " (La Condition humaine). Elle découvre une clé permettant l'accès à cette fiévreuse et à cette oeuvre immense. Si, avec une étourdissante maestria, Malraux a manié sans trêve l'art et l'action, c'est parce qu'il les jugeait seuls à même de s'opposer à la mort qui n'a jamais cessé de l'obséder ...".

Janine Mossuz-Lavau accumule des citations judicieusement choisies parmi plus d'une centaine d'ouvrages ou de documents très divers pour tisser son livre comprenant dans une première partie l'itinéraire parcouru par André Malraux depuis son enfance jusqu'en Asie, puis en Espagne et finalement en France, où, après les années de la pré-résistance et les aventures dans les maquis et le miracle de Toulouse, il vit la rencontre avec la Brigade Alsace-Lorraine.

Après l'épisode au cours duquel le Colonel Berger fut fait prisonnier par les troupes " Das Reich ", " il subit un simulacre d'exécution puis est interné à Toulouse à la prison Saint-Michel. Il n'aura pas à s'évader : la ville est libérée. Il retrouve ses troupes et s'apprête à reprendre le combat ... En ces heures sombres, la vie montre parfois qu'elle peut sinon se dérouler comme dans les livres, du moins conférer par quelques clins d'oeil aux fruits de l'imagination un curieux label de vérité. Bon nombre d'Alsaciens-Lorrains sont en effet, depuis longtemps, engagés dans les maquis de la région et plusieurs responsables souhaitent les réunir afin d'entreprendre vers l'Alsace une marche destinée à libérer celle-ci. Ils ont besoin d'un chef : ils font appel à Malraux. Et l'écrivain, qui s'était dans " Les Noyers de l'Altenburg " inventé des racines alsaciennes, devient le chef d'Alsaciens-Lorrains partant à la reconquête de leur terroir. Ils ne seront d'ailleurs pas seuls. Ils sont rejoints par l'écrivain André Chamson et son " bataillon " qui doivent rallier, dans la région lyonnaise, l'armée du Général de Lattre. Une troupe est née, que Malraux va baptiser Brigade Alsace-Lorraine. Et lorsqu'elle aura fait sa jonction avec l'armée française, elle conservera son statut de groupe autonome. André Malraux a d'ailleurs exigé un papier à lettres avec un en-tête ainsi libellé : " Brigade indépendante Alsace-Lorraine ".

Dans la deuxième partie de l'ouvrage est abordée la vie politique d'André Malraux au service de la France aux côtés du Général de Gaulle. Il a " toujours pris la liberté de réaliser, de dire et d'écrire ce qui lui chantait, sans souci des règles, des habitudes, des risques ". Sa liberté consistait à se moquer de ce qu'on disait de lui (" il lisait rarement ce qu'on écrivait sur lui "), de laisser se forger une " légende " qu'il se gardera de démentir et de se lancer dans l'aventure tête baissée, audacieux, " indifférent aux contraintes ". Ce portrait, paru dans l'Express du 26 juin 1958, rappellera aux Anciens certains briefings matinaux durant la bataille : " D'un geste sec, (il) ôte ses lunettes aux verres légèrement fumés, se dresse, disparaît en trois enjambées. Les auditeurs se lèvent avec un léger retard, éblouis, éberlués, sidérés ...".

De cette liberté, on ne saurait détacher la haute idée qu'André Malraux se faisait de la fraternité, sans laquelle l'être humain ne peut "parfaire un véritable accomplissement". " Pour André Malraux, il existe en l'homme quelque chose qui le dépasse, une part " divine ", qu'il appelle encore " privilégiée " ou " éternelle ", qui le pousse à aller plus loin et plus haut que lui même ". (En page 82, un extrait de " L'enfant du rire " de Pierre Bockel, " ancien aumônier de la Brigade Alsace-Lorraine "). " Les hommes unis à la fois par l'espoir et par l'action accèdent, comme les hommes unis par l'amour, à des domaines auxquels ils n'accèderaient pas seuls " (L'Espoir).

Plus loin, on lit : " La Brigade Alsace-Lorraine revêt par excellence le visage d'une fraternité combattante à laquelle il tente de faire donner le meilleur d'elle-même, afin que ces hommes découvrent avec le plus d'éclat possible la part " privilégiée " qu'ils avaient en eux. Lorsque la Brigade progresse en direction de l'Alsace, Malraux évoque le courage étonnant mais en même temps " allant de soi " de ceux qui s'opposent avec lui au fléau ... ". (Le Rassemblement, 15 janvier 1949) " .

Dans le 3e volet de ce chapitre sur les constantes de la vie de Malraux, Janine Mossuz-Lavau étudie l'autorité. Celle-ci passe par des hommes " mus par une expérience impérieuse : aventuriers, artistes, révolutionnaires, saints, sages, chefs de guerre devenus parfois chefs d'Etat. Dans le panthéon d'André Malraux, ils se bousculent et, tout au long de sa vie, il n'aura de cesse de les évoquer ..." .

La troisième partie de l'ouvrage est intitulée Dépassement. L'auteur évoque tout à tour " L'amour de l'art " et " Vivre à en mourir ". " Si la vie d'André Malraux fut tumultueuse à souhait et si certains de ses chapitres entraînaient le désaccord de ceux qui marchèrent un temps au même pas que l'écrivain, elle ne fut entachée ni par les reniements, ni par les trahisons. André Malraux est demeuré fidèle à lui-même : ... Il aimait à dire qu'il était en art comme d'autres sont en religion; la création artistique fut, sa vie durant, la compagne des bons et des mauvais moments ... L'art est l'une des formes que revêt le combat de l'homme contre les fatalités de toutes sortes ". La vie est un combat qui ne cesse jamais et dépasse les limites de la mort par le souvenir qu'elle lègue aux générations futures dans leurs gènes et dans leur imagination.

Pour André Malraux comment dépasser " sa soixante-huitième année, lui qui toute sa vie mena de front les combats de plume et les combats de plomb ". Il y a d'abord Louise de Vilmorin au Château de Verrières, elle meurt le 26 décembre 1969; c'est la solitude, puis Sophie à partir de 1971 qui voit un " compagnon en mauvaise santé, fatigué, miné par l'alcool, ... mais qui veut s'engager dans la guerre du Bangladesh " où il n'ira pas cependant jusqu'à " périr sur le continent qui l'émerveille dès sa jeunesse " .

En automne 1972, il fleurte avec la mort : " Peu avant de perdre conscience, j'ai vu mon chat Fourrure et entrevu dans l'obscurité le sourire du chat invisible d'Alice au pays des merveilles. A l'instant de basculer (j'avais quitté la terre), j'ai senti la mort s'éloigner, pénétré, envahi, possédé comme par une présence étrangère, comme Booz par l'immense bonté qui tombait du firmament chaldéen par une ironie inexplicablement réconciliée qui fixait au passage la face usée de la mort " (Lazare) . Puis il entre à Verrières " tel un homme remis à neuf ... infatigable, prêt à parler en public, à voyager et, surtout, à écrire " .

Le livre de Janine Mossuz-Lavau cite entre autres le " Discours à Durestal (Dordogne) pour commémorer les maquis de la région ", l'inauguration du " monument de la résistance savoyarde sur le plateau des Glières ", la Tête d'obsidienne, Lazarre, l'Irréel, Hôtes de passage, La Corde et les souris, Le Miroir des Limbes, l'Intemporel, L'Homme précaire et la littérature, le Surnaturel ...

" Le 23 novembre 1976, André Malraux meurt à l'Hôpital Henri Mondor à Créteil. Il est inhumé le 24, dans l'intimité à Verrières-le-Buisson. Le 27 novembre, un hommage national lui est rendu dans la Cour carrée du Louvre ..., tandis qu'à Verrières, Fourrure et Lustrée, les chats d'André Malraux, bondissaient, affolés, de pièce en pièce ...".

Paul Meyer

MAURICE CHEVALIER ET ANDRE MALRAUX

Dans un article, François Vals, homme de confiance de Maurice Chevalier, paru dans Paris-Match du 9.9.88 écrit : " L'année 1969 arrive sur la pointe des pieds ... " - Je trouve De Gaulle prodigieux à la télévision, dit Maurice, mais je crains toujours qu'il ait un trou de mémoire. Je connais tellement cela ! " ... Et de mimer, devant ses invités amusés, le trou de mémoire du Général ... Puis on enchaine en racontant la dernière histoire qui circule sur De Gaulle et son chien. Un chien, qui, paraît-il, cause des frayeurs terribles à sa femme. Le Général confie ses soucis à André Malraux. Doit-il ou non s'en séparer ? " - Et pourquoi ne prendriez-vous pas un chat ? demande l'auteur de " L'Espoir ", amoureux des félins. - Un chat ? Il n'en est pas question ! réplique sèchement le Général. - Mais pourquoi donc ? - Parce que les chats n'ont pas peur de moi ! " Chevalier a justement fait la connaissance d'André Malraux, grâce à sa compagne, Louise de Vilmorin. L'homme l'a fasciné, mais il avoue qu'il n'a pas compris grand-chose au monologue enflammé de l'écrivain-ministre, préférant de loin la spontanéité et la drôlerie de Louise ".

PARMI TANT D'AUTRES

Dans une généalogie publiée dans le bulletin de l'Amicale FFC du Réseau Gallia en juin 1988, nous avons relevé cette phrase qui concerne André Malraux : " En mars 1937, directeur de la Société nationale de construction des moteurs " Lorraine ", le polytechnicien Claude Bonnier aide Jean Moulin, Chef de Cabinet du Ministre de l'Air et Malraux, en place à Madrid, à équiper l'escadrille " Espana " des républicains espagnols ".

Claude Bonnier était né à Paris en 1897 et s'était engagé pour la durée de la guerre le 6 avril 1915. A l'Armistice il reprend de brillantes études et ses occupations dans la vie civile. En 1939 il est à nouveau volontaire pour le front et part Commandant en second d'un parc d'aviation à Gravelines.

En novembre 1942, il s'engage à Alger dans les Forces Françaises Combattantes, puis part à Londres où à l'âge de 45 ans il décroche le brevet de parachutiste et atterrit dans la campagne charentaise dans la nuit du 14 au 15 novembre 1943 sous le pseudo d'Hypothénuse du BCRA. Il réorganise la Résistance bordelaise gravement ^{mis} mal par la Gestapo en tant que Délégué militaire de la zone B.

Sur dénonciation, il est arrêté et, pour ne pas parler sous la torture, se donne volontairement la mort; il avait dit à son épouse Thérèse Renaudel : " Sois tranquille, ils ne m'auront pas vivant ". Le Lieutenant Colonel Claude Bonnier " a donné à son geste la signification du sacrifice total à une cause aimée ".

LA BIAL AU COMBAT AVEC LA 1e DFL

Le Général d'Armée Jean Simon, Président National de l'Association des Français Libres, au cours d'une magistrale conférence devant les Amis de l'Institut Charles de Gaulle et les Anciens de la 1e DFL, a évoqué le 16 juin 1988 la présence de la BIAL dans la bataille défensive de Strasbourg, ville que le Général Von Naul, lors de la contre-attaque de Von Runstedt dans les Ardennes du 1er janvier 1945, avait désignée comme devant être reconquise coûte que coûte par deux divisions allemandes (198e et Feldhernhalle aux 50 chars lourds que suit un régiment de SS).

La 1e DFL était en mouvement vers les poches de l'Atlantique quand elle reçoit l'ordre de rejoindre l'Alsace, ce qu'elle fait par des routes verglacées du 26 au 30 décembre 1944. Elle s'installe : " Etirée sur une soixantaine de kilomètres, renforcée par le Combat Command Mozat de la 5e DB, la Brigade Alsace-Lorraine de Malraux, elle est attaquée le 7 janvier par les troupes du Général Von Naul ... Du 7 au 10 janvier la DFL doit céder le terrain sur lequel se trouvent ses avant-postes; puis les points d'appui de Roosfeld, d'Herbsheim et Gerstheim. A Obenheim, le BM 24 du Commandant Coffinier est complètement détruit après une résistance acharnée : les SS rendent les honneurs lors de l'ensevelissement de nos morts. Seuls trois hommes arrivent à s'échapper et à rejoindre les lignes amies, dont l'Aspirant Cailliau, neveu du Général de Gaulle. Le 12 janvier 1945, l'ennemi est définitivement arrêté devant la dernière ligne de Résistance, au long de l'Ill, dont le Génie a fait sauter les ponts ...

La bataille de Strasbourg a coûté cher à la 1e DFL. Ses pertes du 1er au 7 janvier s'élèvent à 1.337 tués, auxquels il faut ajouter 400 pieds gelés ou malades évacués, car la température a été polaire avec des moyennes de - 15 à - 20° en plein jour ". (Réf. Revue de la France Libre n° 263 - 3e Tr. 1988).

ANDRE CHAMSON EVOQUÉ EN ALSACE

André Chamson, " tout le monde connaît " à la Brigade, sa fille sans doute moins : Frédérique Hébrard (voir 207 - IV. 87 - suite 8). Une chaîne de TV projettera 624 minutes d'épisodes intitulés : " Le mari de l'ambassadeur ". Pierre-Louis Cereja, dans le journal " L'Alsace " du 27 octobre 1988, déclare que les séquences sont tournées dans la région de Ribeauvillé : " Par la fenêtre de la maison nommée Walheim, l'automne du vignoble alsacien est superbe. Walheim n'est pas un hasard : le grand-père de Louis Velle (le beau-père de Frédérique) était Alsacien et vivait à Walheim. Les étés d'enfant de Louis avaient le Sundgau pour décor ".

" Le mari de l'ambassadeur met en scène les aventures de Sixtine Bader, ambassadeur de France et de Pierre-Baptiste Lambert, chercheur à l'Institut Pasteur. Lors de leur première rencontre, Madame l'ambassadeur prend Pierre-Baptiste pour un extra et l'engueule copieusement. Ils auront bien du temps ensuite pour vivre des aventures tour à tour sentimentales et extravagantes ".

Le journaliste écrit encore : " Frédérique Hébrard parle des six mois passés dans un gîte rural au-dessus de Thannkirch pour écrire l'histoire et beaucoup d'Alsace : " Mon père, André Chamson, était le compagnon d'André Malraux dans la Brigade Alsace-Lorraine. Mon enfance a été bercée par la libération de l'Alsace. Le sujet est très enraciné dans la France profonde. L'héroïne Sixtine Bader, jouée par Diane Bellego, est née à Kayzersberg, tandis que le personnage de Pierre-Baptiste Lambert est un orphelin qui sait seulement qu'il a été trouvé sur les marches d'une chapelle dans le Cantal ... " Outre Bellego, tête d'affiche féminine, Christian Kohlund, un comédien allemand et Gérard Ambroselli, sculpteur à Kientzheim ... ".

✕

L'Europe 1992-93 . On ne saurait se désintéresser de la marche vers l'Europe des Nations sous prétexte d'avoir atteint l'âge de la sagesse (que d'anciens confondent avec passivité type "Inch Allah ") ou de disparaître d'ici là.

✕

RF



ZEZOS

"Espérance et paix aux camarades qui ont été éprouvés en l'année écoulée. Santé, paix et confiance sont les vœux que je formule pour tous..."

Aumônier Fernand Frantz

Le Président National, les membres du "CC", les Présidents des Sections et leurs Comités, les malades, les veuves de nos amis décedés et les Camarades dont les noms suivent souhaitent aux lecteurs du Bulletin que 1989 soit une excellente année.

Abrahamson - Armbruster - Badonnel - Balout - Bana - Bergdoll - Berain - Bles - Boch - Bottemer
 Brüllard R - Burger 93 - Burger JP - Burger R - du Chatelle - M^{me} Chiles - Claus - Denzer - Deperraz
 Ernst - Fischer R - Frantz - M^{me} Saubert - Georges G. L. - Gerbert - Gerhards - Gossot - M^{me} Gréard - Grosjean
 Grotzinger - Haettlinger - Haumesser - Henaff - Hentzès - Holbein - Houver - Huttin - Kopf - Kubler - Libold
 Lutringer - Mahaison - Maning - Marotel - Martin R - Masserann - Masson Linier - Meyer P - Murnier - Niclot
 Offenstein - Paulus - M^{me} Pfohl - Picard M - Picard R - Pillet - Royer - Samson M - Schatzk - Schneider M -
 Schumberger - Schmitt G - Schramm - Serrin - Testier - Thielen - Thivion - M^{me} Venturelli - Weiss P - Wesp
 M^{me} Worringer - Zezos - Zundel - Municipalité de Froideconche -

NB. En cas d'omission, prière d'excuser le scribouillard. Merci! —

Ceux qui secouent leurs puces...

René Gerbert (32 Av. Boucicaut - 71100 Châlon-sur-Saône) écrit le 19 décembre 1988 : "En définitive l'épopée de la DAL n'a duré que sept mois, mais quels souvenirs nous en avons gardés ! Au paravant la plupart d'entre nous avaient participé à la libération de leur province d'accueil ; après la dissolution de la DAL, certains ont suivi dans les rangs de la 1^{re} Armée, d'autres ont continué à servir en Indochine, en Algérie... La fraternité d'armes avait réuni spontanément dans la DAL tous ceux qui avaient le désir farouche de retourner en Alsace-Lorraine les armes à la main et non dans le confort d'un fauteuil de car ou de train.

"Après la guerre, chacun est retourné dans sa province d'origine ou d'adoption. Les préoccupations professionnelles et familiales ont pris le dessus ; beaucoup ont perdu le contact physique avec les Anciens, mais il y a un Bulletin de liaison, lien inestimable entre eux... Nous venons d'apprendre avec plaisir l'adhésion d'un ancien de V.A., R. Schlick, rescapé du Plateau des Ghèzes !

Jean-Pierre Burger
pense que texte ci-contre
résumant un article à
l'instar des "dernières nouvelles
du lundi du 28 novembre 1988
exprime bien l'ambiance
du 70^e anniversaire de la
Victoire de 1918.

UNE heure durant, Strasbourg a revécu cette grande journée que fut le 22 novembre 1918. Quand, après « quarante-huit ans de séparation » l'Alsace et la France se retrouvaient grâce aux troupes libératrices de la IV^e armée avec le général Gouraud à leur tête. C'est cette journée inoubliable, pour tous ceux qui l'ont vécue, que l'on commémorait hier matin d'une manière très solennelle à l'occasion du « 70^e anniversaire ».

D'abord un détachement de troupes « a refait » le parcours suivi en 1918 par les « poilus ». De la place Sainte-Marguerite à la place de la République, en passant par la place Kléber, on a pu applaudir la musique du 152^e régiment d'infanterie de Colmar en uniforme (rouge garance et bleu noir) de 1914 emmenant un détachement de cinquante militaires — du 5^e régiment du matériel de Strasbourg — en tenue bleu horizon, sac réglementaire au dos, casqués et avec le fusil Lebel et baïonnette sur l'épaule. Troupes précédées par un capitaine à cheval dont la crinière était ornée de pompons tricolores. Et « encadrées », comme en 18, par des Alsaciens-iennes « en costume ». C'est-à-dire les « cigognes » de Strasbourg-Neudorf et les « Sandhase » de Lingolsheim

Deux souvenirs de l'hiver 1944 :

Nous tenions un avant-poste à quelques kilomètres du Rhin. Un matin nous nous réveillons sous la neige. Depuis la veille il avait été décidé d'envoyer une patrouille jusqu'au bord du Rhin. Notre camarade WEISSHAAR portait le F.M. (c'était un costaud, garçon boucher à Haguenau) Je lui demandais de l'en décharger pour une fois et exceptionnellement. Il me rit au nez et me lança un défi " tu ne feras pas 100 mètres avec cet engin et en plus dans la neige ". Je relevais le défi et nous nous sommes dirigés vers le Rhin (je portais en plus deux chargeurs). Après une halte de plusieurs minutes (nous observions l'ennemi sur l'autre rive) nous avons fait le chemin du retour. J'avoue qu'il me tardait de rentrer et encore maintenant je me souviens que cela a été dur. Arrivé au cantonnement et fatigué, j'ai dû dormir plusieurs heures pour m'en remettre.

- Ce même hiver et pendant plusieurs jours, nous étions de garde dans un fort près du Rhin. Une nuit, de garde avec un autre camarade, nous entendions des bruits suspects de l'autre côté du Rhin. Il me demanda d'aller chercher le Lieutenant LEHN pour le mettre au courant. Malheureusement pendant très longtemps les bruits cessèrent et le Lieutenant revint au cantonnement en maugréant.

L'ennemi s'étant reposé les bruits redoublèrent d'intensité et pour la seconde fois je revins voir le Lt. qui cette fois-ci dut se rendre à l'évidence. Mes enfants nous dit-il, nous allons les calmer. Comme il était artilleur il adressa un message à l'artillerie stationnée à quelques kilomètres de nos lignes. Et juste avant minuit nous avons assisté à un véritable déluge d'obus tombant sur les casemates ennemies et à un feu d'artifice digne d'un 14 juillet.

Le lendemain nous apprenions qu'ils se préparaient à attaquer nos lignes et à traverser le Rhin.

- En adressant mes meilleurs voeux à tous mes anciens camarades pour l'année 89, je demande à ceux qui n'ont pas la mémoire courte de me confirmer ces deux faits.

Jean-Luc Armbruster "Grenouille" Lt FLEIX 24310 LA FORCE

Le 11 novembre 1988, Julien Sibold note : "Chaque 11 Novembre, devant l'Arc de Triomphe, si les Présidents de la République se succèdent, eux, les vieux de 14-18 sont toujours à la même place pour entendre les mêmes mots, dont l'emphase cache mal le vide. Les pauvres vieux en sourient encore dans leurs souvenirs, dans leurs rides. Pour faire bon effet, la Patrie, reconnaissante à retardement, en décore quelques-uns et cela soixante dix ans après. Je dis : quelle dérision... et voilà, le mot est lâché. - Par ailleurs essayez donc d'évoquer la guerre 14-18, elle que nos pères baptisèrent "la der des der", "la Grande", devant des garçons et des filles de vingt ans. Pour eux, comme ils disent, c'est kif-kif la guerre de Cent Ans".

Julien Libold a relevé dans "le Combattant Saônois" sous le titre "Froidconche-Estoz" la cérémonie du 8 mai 1988 : « le cortège se forme... ensuite c'est à la stèle de la Brigade Alace-Sorraine que se rendent les participants où a lieu le dépôt de la gerbe de la municipalité et également une gerbe au nom de notre Section U.N.C., car nous tenons à manifester toute notre sympathie à nos amis de l'Amicale de la Brigade qui ne peuvent nous accompagner ce 8 mai en honorant tous leurs camarades disparus... »

(N.D.L.R. Jean-Pierre Burger avait posé la question de la survie du Souvenir de la B.I.A.L. La réponse se trouve peut-être à Froidconche, village de notre monument national pris en charge par la Commune où prospérera probablement longtemps la Section U.N.C. - L'Union Nationale des Combattants regroupe les Anciens de 14-18, 39-45, T.O.F., Indochine, A.F.N. et est jumelée avec les "Soldats de France", association qu'elle a créé pour accueillir les Anciens du Service National ayant ou n'ayant pas participé à des opérations de guerre depuis 1962, mais faisant montre de patriotisme et de civisme)

*

Distinctions

Notre camarade Raymond Holbein (2 rue de la Charmeuse - 90800 Savilliers) a été élu fin décembre 1988 Président des "Diables Bleus" de Belfort. Qu'il trouve ici nos vives félicitations!

In fait du congrès national des D.B. se tenant aux mêmes dates que celui de la BAI, notre ami excuse d'avance son absence à Vichy, ses nouvelles obligations l'appelant pour la 1^{ère} fois à représenter son Amicale des Anciens Chasseurs à Orléans.

*

LA VIE DES SECTIONS**"BR"**

1988 ne nous appartient plus, mais laisse en nous bien des souvenirs répartis tout au long de l'année. Nous avons pu nous rencontrer au Conseil de l'Europe et pour un voyage planétaire, puis nous retrouver à Dieuze : Notre camarade Husson avait bien fait les choses - l'armée nous a accueillis avec brio - du haut du ciel.

Il y a quelques jours, une autre unité de l'armée, le 15.3 R.I. Méca. nous offrait de faire baptiser un V.A.B. du nom de Brigade Alsace-Lorraine.

Grâce à l'accord du Colonel de Rotalier, que nous remercions vivement, le souvenir de notre ancienne unité est ainsi perpétué et ce, par le "régiment de Strasbourg". Nous remercions aussi Madame Gaubert de la Morvonnais qui fut déjà des nôtres en 1944-45, d'avoir bien voulu "porter l'enfant sur les fonts".

A ces moments prévus pour rassembler les vivants, se sont ajoutés ceux pour le souvenir des morts : le 11 novembre 1988 à Froideconche, le 3 décembre à la cathédrale pour un culte oecuménique.

Au-delà des morts de la B.A.L. nous avons également eu l'occasion cette année de cultiver le souvenir de ceux qui par leur sacrifice ont permis que Gouraud et les "bleus horizons" rentrent le 22 novembre 1918 à Strasbourg, et que Leclerc et la 2-DB réalisent le 23 novembre 1944 le serment de Ko. fra.

Notre pensée va aussi en cette fin d'année aux veuves de nos camarades disparus ainsi qu'à tous les anciens de la B.A.L. nous faisons nôtres, leurs peines, leurs souffrances, leurs joies.

A tous, nous souhaitons une excellente santé pour que nous puissions nous retrouver en 1989 à l'occasion de nos différentes manifestations.

—

- L'A.G. de la section du Bas-Rhin aura lieu le samedi 4 mars 1989 au mess des sous-officiers.

*

"HR"

Que soient remerciés les membres ayant représenté la Section aux cérémonies du baptême du VAB du 15.3 à Gersthorn le 3 décembre 1988 : le vice-président Julien Sibold, le porte-drapeau René Denzer, nos amis Boch, Claus, Lutringex, Martin, accompagnés de leurs épouses.

A tous ceux qui sont fatigués, malades, paralysés, ou hospitalisés, nous souhaitons un prompt rétablissement ou une amélioration de leur état.

*~

"S"

Le président Georges Tessier, retenu par des problèmes de santé familiale, s'excuse le 16 novembre 1988 de n'avoir pu être à Froideconche, ni aucun des membres de la Section "S".

"Pour le 1^{er} novembre, j'ai fait déposer une très belle gerbe sur la tombe de notre camarade Charles Wolf décédé au printemps dernier. Duperraz, Hentges, Daniel et Picard ont participé à ce geste en faveur d'un de nos fidèles amis. - Le hasard m'a fait aussi reprendre contact avec Jean Royer, ancien Sous-Lieutenant à Viil-Armand, ami de Dopff, que je n'avais pas vu depuis 1945. Il tenait une restauration avec sa femme à Val de Fier (74150 Rumilly) en Haute-Savoie, où il s'est maintenant retiré. Nous avons vidé une bonne bouteille ensemble en revivant les souvenirs de la Brigade".

"SO"

A Vergt les Anciens du "Groupe Mireille" se réunissent au une fois par an autour de la Stèle de marbre gris, sans tambour ni trompette, presque clandestinement. S'ils se retrouvent, c'est autant pour saluer leurs morts que pour compter les vivants; la camaraderie née dans le combat a sauté les générations: c'est un fils ou un petit-fils qui porte la gerbe au monument. - Le Groupe Mireille s'était formé au début de l'année 1943 et pris le nom de guerre de l'officier de C'Arrière Secrétaire chargé de le diriger. Il recueillait les opposants à Vichy et à l'Allemagne, les réfractaires au STO, les juifs et les étrangers en cavale. L'aventure fut de courte durée, le groupe fut rapidement repéré, infiltré et détruit. Ses restes furent ensuite incorporés dans le "Groupe Rolland" et dans la "Brigade Alsace-Sorraine".
(Extrait de presse - Pierre Chenuau.)

Section "Sud-Ouest"
Raymond BERGDOLL

Le 10 janvier 1969

RETROSPECTIVE :

- 1) Inauguration de Stèle : Le 26 juin, nous sommes une bonne vingtaine d'émicallistes à nous retrouver avec le président HUTTARD, pour répondre à l'invitation du Maire de St-ALVERE, depuis, Conseiller Général du Canton, le Dr DUCENE, qui avait fait sienne l'idée d'un circuit pédestre aboutissant à DURESTAL et l'inauguration d'une stèle, pour rappeler aux générations montantes, les sacrifices consentis par leurs aînés, dans la Résistance. Nous sommes là pour représenter le Mequis ANCEL qui, dès le 2 juin 1944, s'installe dans les bois de DURESTAL, occupés en premier, en 1943, par le Groupement MIREILLE, fortement décimé ensuite par les pertes au combat et les déportations.

La cérémonie est parrainée par le Dr DUCENE et les anciens du Groupement MIREILLE. Elle débute devant la Mairie de St-ALVERE sur la façade de laquelle est dévoilée une plaque reproduisant l'appel du 18 juin 1940. La messe du souvenir est célébrée par le Vicaire Général BRIQUET. Après un dépôt de gerbe au Monument aux Morts, a lieu une remise de décorations, assez sobre mais qui - paraît-il - suscitera des remous dans le cercle de militaires attachés aux prérogatives ; les képis galonnés sont nombreux en cette matinée un peu venteuse de juin qui se cherche encore. Puis, c'est le départ pour la petite commune de St-AVIT-de-VIALARD de laquelle dépend une partie du complexe forestier de DURESTAL, l'autre appartenant à celle de CENDRIEUX. A l'heure des discours - ils sont quatre, le Maire de St-AVIT, le Dr DUCENE, le porte-parole de MIREILLE et le Sous-Préfet de BERGERAC se succédant -, il n'est fait aucune allusion à présence ou activité quelconque de nos camarades dans le secteur. Pourtant, Tony DIENER avait répondu avec civilité à une demande de renseignements, selon le style ANCEL bref et tranchant que vous connaissez, en fournissant des éléments clairs et précis, entre autres, la mention d'une visite d'inspection de son mequis, par le colonel BERGER, aux environs du 15 juin 1944.

Le repas champêtre, dans un petit bouquet assez engageant d'allure, se montre de bonne facture. Il connaît le venu de Mme Madeleine MALRAUX, accueillie par les officiels et notre Vice-Président de Section, Christian PLACAIS, qui nous délaïsse volontiers pour chaperonner d'autorité cette personne amène et discrète, restée étonnamment jeune d'allure.

Enfin c'est la découverte du circuit pédestre et l'insuguration de la stèle rustique rappelant la présence des "sangliers" de MIREILLE, mais aussi le "passage" un peu inopiné d'un MALRAUX qui n'y avait pas été. Madame MALRAUX, avec bonne grâce, pose pour le "photo de famille", c'est-à-dire avec nous autres, représentants d'ANCEL, comme si elle avait à coeur de vouloir effacer ce petit manque de rigueur historique.

Cette Historiette des trois cantons de St-ALVERE, fief du Dr DUCENE, du BUGUE auquel est rattachés la commune de St-AVIT et de VERGT qui comptabilise un CENDRIEUX plutôt boudeur dans ses rangs, me rappelle très fugitivement la rencontre des cantons suisses d'URI, de SCHWYZ et d'UNTERWALDEN. Avec une variante. Si cette dernière a abouti à l'union avec la création de la Confédération Helvétique qui dure depuis 700 ans, le nôtre, malgré les évidentes bonnes volontés et à cause de plusieurs maladresses, n'a nullement à se prévaloir de la concorde désirable.

- 2) Commémoration de MARSANEIX : La matinée agréable, promesse de belle journée pour cette commémoration du 17 juillet, voit reflourir des témoignages d'émitté qui ne se démentent point. Selon un rituel bien ancré, nous faisons étape en premier, au Monument aux Morts où Mr BOISSAVY, le Maire, après le dépôt de gerbes par la Municipalité, l'Amicale et Mme FOURNIER, 84 ans, la mère d'une des victimes de la tuerie, dans un bref discours, associe au souvenir toujours vivace de nos martyrs la joie de nos retrouvailles

annuelles, puis à la stèle de MARTEL que fleurissent avec émotion, EOUBOULE, Mr BOISSAVY encore, les représentants des familles FOURNIER, CHABOT et NOZIERES, avant le sonnerie aux Morts de notre fidèle trompette, l'appel des noms et le discours prononcé par le président HUTTARD, que je donne en intégralité ci-dessous.

Monsieur le Maire, Cher BOUBOULE, Chers Amis.

Nous voici à nouveau rassemblés pour ce face à face à face-à-face avec nos camarades victimes de la sauvagerie nazie à MARTEL. Tout a été dit et bien dit sur cette journée du 18 juin 1944 et les événements qui s'y sont déroulés et qui sont venus endeuiller le groupement ANCEL, à quelques "aurores" de la libération de ce coin de FRANCE.

Je serai donc très bref.

Il y a 44 ans, jour pour jour, cette petite clairière, en dépit de l'occupation de notre pays, essayait encore de vivre la paix campagnarde de l'entre-deux guerres, rythmée par les heures inscrites au soleil et la satisfaction des rudes tâches du terroir bien accomplies. Les Muns n'étaient pas encore passés. Les dix hommes du groupe RASQUIN y avaient cherché refuge en y emenant le sourire de la jeunesse, un brin d'insouciance, mais aussi cette froide détermination qui les avait mobilisés pour la reconquête d'une liberté perdue.

Le lendemain, la délation aidant, des colonnes puissamment armées investissent ce point reculé ; avec le total effet de surprise, ce sont bientôt les aboiements des commandements ennemis et des armes à feu, neuf corps se vidant de leur sang et la folle témérité du seul survivant, notre ami BOUBCULE, ici présent. Voici, très succinctement rendue, cette page bien rouge du martyrologe de la Résistance, en PERIGORD.

Ils sont restés jeunes dans nos esprits, car jeunes, ils ont passé cette barrière que nous franchirons également, tout en plaçant le sacrifice de leur vie sur l'aile d'un souvenir qui, lui, ne mourra point dans nos coeurs. C'est pourquoi, nous nous retrouvons volontiers devant cette stèle, d'année en année plus tassée, davantage blanchis ou dégaris, mais toujours bien nombreux encore dans la fidélité promise.

En allant vers cette vieillesse que nous défions la plus longtemps possible, s'il est vrai que nous suivons difficilement l'avancée du siècle vers une robotisation qui annihile trop le côté sentimental attaché aux êtres d'une autre époque, nous resterons invariablement des hommes venus d'hier pour vivre en ces lieux un feuillet aventureux de notre existence que le modernisme et la déliquescence de bien des valeurs morales transformeraient lentement en enfer oublié s'il n'y avait des municipalités comme celle de MARSANEIX, des maires, tel Mr BOISSAVY, des témoins d'époque, quelques rares enseignants et une poignée de jeunes, soucieux de replonger leurs maigres études dans le bain si riche du passé historique de chez nous, trop longtemps délaissé.

A tous ces gens qui ne mésestiment ou ne méprisent point notre petit parcours des années 40, nous disons grandement merci.

Le vin d'honneur, offert par la Municipalité, se situe dans la Salle des Fêtes où vraisemblablement, dès 1989, nous nous retrouverons pour le repas d'usage, puisqu'un nouveau traiteur sera à même de nous le préparer dans la bonne tradition de son prédécesseur. En attendant, nous émignons à VERGT, à l'Hôtel du Parc, où nous n'avons jamais connu de déception, pour celui du jour, succulent à souhait, à la grande satisfaction des 75 convives présents.

Mémorial de la Résistance à BORDEAUX. : En hommage à "l'armée des ombres", Jacques CHABAN-DELMAS inaugure le 30 septembre, la croix de Lorraine sur monument en granit volcanique qui surplombe l'Esplanade CHARLES de GAULLE, à BORDEAUX.

Cette cérémonie qui se déroule en présence d'un nombreux public et des autorités civiles, militaires et religieuses, est suivie attentivement par notre camarade Jean BAURES, membre de la Section Sud-Ouest, qui avait pris l'initiative de faire figurer, par le Comité du Mémorial, dans la liste des unités et groupements cités, notre Brigade ALSACE-LORRAINE, ce dont nous lui savons gré.

Assemblée d'Automne : Elle se tient à l'Hôtel de Ville de BRANTOME, dans la salle du Conseil. C'est pourquoi il appartient à Ernest HUTTARD, le fessier très conforté dans le fauteuil du Député-Maire, d'ouvrir cette séance. Le Président National, au retour des novillades découverts, se serait fait une joie d'y assister si elle avait eu lieu à la date initialement choisie, mais que les impénitents chasseurs et peut-être certaines candidatures au Conseil Général ont repoussée à ce jour, 2 octobre.

Néanmoins, Gustave HOUVER, par personne interposée, transmet son amical salut à tous les camarades du Sud-Ouest et expose deux problèmes qui lui tiennent à coeur, celui de la survie du bulletin, dans l'éventualité d'un retrait bien compréhensible de notre ami, Paul MEYER, après des décennies de dévouement, et celui des controverses suscitées par le fait qu'une visite de MALRAUX, faite à DURESTAL, au maquis ANCEL, en juin 44 avait été inscrite en faux sur une plaque commémorative, lors de l'inauguration d'une stèle par le groupe NIREILLE, installé antérieurement dans les afres, en 1943.

La première réponse s'aligne, sans trop de discussions, sur la proposition de la Section Moselle d'installer un roulement Lorraine - Sud-Ouest - Alsace, car il est hors de question d'arrêter la publication du bulletin, trait d'union entre les rescapés de notre aventure. Avec quelques petits arrangements qui resteront à l'étude. (Depuis, Jean BAURES a déjà fourni un sérieux canevas de travail)

La seconde est donnée par le Dr LANDEVIN, du groupe MIREILLE, lui-même, navré d'une méprise qui ne se voulait nullement substitution et qui ne tient pas du tout à laisser accréditer une contre-vérité. C'est pourquoi, il propose le remplacement - à leurs propres frais - de la plaque incriminée par deux autres, jumelles, témoignant l'une de la présence de son groupe à DURESTAL, l'autre de celle d'ANCEL et de ses hommes, avec la mention du passage de BERGER, chez ces derniers.

Le trésorier parle finances. Un satisfait sans réserve est accordé, car ces dernières restent souriantes.

Puis le Président passe au morceau de résistance, c'est-à-dire, l'organisation du rassemblement annuel, prévu pour les journées des 6, 7 et 8 mai prochains à VICHY, avec distraction d'une journée dédiée à RANDAN et au PUY-de-DOME.

Le programme se trouve déjà sérieusement meublé par la forte activité préparatoire de DADA et de deux ambassadrices de choix, Mmes HUTTARD et BAUDRY qui rapportent une sérieuse collection de tarifs. Je ne sais pas si elles ont consommé dans tous les établissements vichyssois, depuis le pavillon SEVIGNE et son jardin à la Française à la Cloche d'Argent, en passant par l'Albert 1er, le Chambord et l'Escargot qui tête ? Peut-être, car nécessité de ligne, ont-elles délibérément oublié les spécialités de la Grillade Strauss ou le pot-au-feu de pigeon suivi du panaché de poissons du Violon d'Ingres ? De toute façon, le Congrès, s'il ne s'amuse pas encore, prend forme.

L'angélus de midi nous amène pour un dépôt de gerbe au monument aux Morts de BRANTOME où les non-initiés découvrent bien des patronymes barrés en parallèle au commando VALMY.

L'attraction majeure de la journée se situe évidemment à l'Hôtel de la Poste, ancien repaire, dans la clandestinité, de ce même commando, pour un repas réunissant une forte soixantaine de personnes.

Une excellente table, un service souriant, les solos aux trémolos très appréciés de l'ami CARTEAUD, bref, une belle journée, en dépit de la sournoise obstination de certaine VW qui pour n'avoir point suffisamment admiré le célèbre abbaye s'intégrant dans un majestueux coucher d'automne, se refusait à partir ... sans la providentielle intervention du chanteur précité.

LE SOTTISIER Sud-Ouest :

- 1) Mieux vaut en rire que de pleurer avec des yeux éteints, comme l'impétrant pourrait le dire.

La phrase banale se trouve de la même veine qu'un rôti préparé sans amour. Le zeste d'humour et le brin d'émotion sont comme la pointe d'ail ou la languette de lard qu'on peut y ajouter. Alors ! lardons et bardons à souhait !

Voici ce qui nous sourd du pays d'un thermalisme assez couru.

Un poilu de la Grande Guerre, âgé de 91 ans, vient de recevoir à trois jours d'intervalle son diplôme d'ancien combattant et ... son ordre d'incorporation pour le mois d'août prochain !

Le poilu, François DAVID, était devenu à moitié aveugle et c'est son fils Elie, âgé de 67 ans, qui lui a lu sa lettre d'incorporation en présence du facteur du petit village de CREUZIER-le-VIEUX (Allier).

Très certainement victime d'une homonymie, François DAVID, né le 8 août 1897, habite cette commune depuis le début du siècle et se retrouve donc conscrit en 1988 après avoir été mobilisé en 1917 et gazé au mont Kemmel, en Belgique, durant la Grande Guerre.

Il a bien ri et se proposait même, assure-t-il de se présenter à la caserne, le jour dit "histoire de voir leur tête"

Je vous redonne intégralement cet article, déjà mis entre parenthèses, en novembre dernier par le grand régional aquitain "Sud-Ouest".

Quelles conclusions en tirer ?

Où les gens du recrutement sont en train de dépoussiérer leurs fonds de tiroire ou du côté de VICHY on ne considère de vieux que le CREUZIER du bonhomme en question, et cure de Célestins ou de St-Yorre aidant, on rejeunit tant et plus ?

Je prie instamment tous les camarades de la Section de commencer ces neuvaines afin que ces mêmes bureaucrates, en se retranchant derrière une volonté d'ordinateur, n'en fassent point un sujet favori et n'enfourchent pas notre Dada - car l'ami BAUDRY, le cicérone désigné pour notre grand rassemblement de mai, vote justement à CREUZIER le mal-nommé - pour lui coller un uniforme, bien exigü en fonction de sa taille et certainement trop étroit en considération d'un embonpoint de bonne cuisine. Il nous ferait cruellement défaut.

Cette anecdote absolument authentique m'en rappelle une autre que j'ai vécue personnellement, le jour ou plutôt le soir de mon incorporation, fin novembre 39. Nous étions un petit peuple à nous retrouver à la sortie de la gare d'AVORD, vite circonscrits par un sous-officier, qui s'ingéniera d'ailleurs un peu plus tard, à nous mettre aussi souvent en "boule" que les arbres rebougris du secteur pour ses besoins d'instruction.

Bref, pour rejoindre le camp qui nous était destiné, nous démarrâmes dans la nuit, colonne par trois, après un énergique "En avant, arche !", notre avancée rythmée par le "ong deux, ong deux" de mise.

Mon voisin de gauche qui ne possédait point la notion du plus court chemin, après avoir inscrit une première fois sa chausseuse sur l'une des miennes, continua à me marcher dessus. Sentant grandir mon ire, il

s'excusa numériquement en me disant qu'il était aveugle. A ma grande honte, dans la brumeuse nuit de fin d'automne, je n'avais pas remarqué que le pauvre gars s'appuyait totalement sur son voisin de gauche, un accompagnateur, membre de sa famille sans doute, pour suivre au mieux possible les garçons de son âge ou'un des cornets à dès d'une certaine papeterie assez procédurière par ailleurs lui avait adjoints pour la circonstance.

2) "Le petit doigt en arrière de la couture du pantalon".

Il m'a été donné en cours d'année, d'assister en région aquitaine à de très nombreux dépôts officiels de fleurs ou plaques devant les stèles et monuments aux morts érigés à la mémoire des disparus de toutes les guerres. Il est très rare, au moment de la minute de silence réclamée par l'officiant à la gerbe, d'entendre un dur d'oreille continuer à évoquer les mouvements de lune sur les sous-bois "fleuris" en prévision d'une possible poussée de champignons. D'habitude, les coutumiers du spectacle participent à la récollection demandée.

Pourtant, une fois, le maître de cérémonie, cependant maigre à souhait et nanti d'une essise fessière des plus modestes, en s'arc-boutant pour déposer ses fleurs à même la pierre, fit bâiller son fond de pantalon avec une belle risette de alip heureusement immaculé, comme carpeau fraîchement pris, à la recherche désespérée de sa survie.

La discipline requise pour les instants de recueillement connut un silence feutré d'ébauches de sourires, de pincements de lèvres, de recherche de respiration et si nous étions bien campés dans la position du garde-à-vous, nous ne savions réellement plus au-delà de quelle couture glisser le petit doigt.

Rassurez-vous ! Cette mésaventure n'est pas arrivée au Président de la section Sud-Ouest. Je m'en voudrais de la conter, si tel était le cas, car nous savons très bien qu'avant chaque cérémonie de ce genre, son épouse, avec une conscience des plus touchantes, vérifie le "falzer" de son seigneur et maître.

LES CARNETS DU Sud-Ouest :

- 1) Carnet Rose : Il y a belle lurette déjà, mais la lurette reste toujours belle même si elle prend de l'âge, Albert MAZIERE nous avait avertie de la naissance d'une petite MARION au foyer d'un de ses enfants. Que voici un prénom bien de chez nous, puisque déjà porté avec grâce par quelques beautés du Grand Siècle et qui siérait infiniment mieux dans nos registres d'Etat-Civil, que les Gladys, Ava, Marjorie, ou autres ... cueillies dans le prêt-à-porter anglo-saxon, par besoin de snobisme.

Il n'est pas trop tard de souhaiter à MARION, santé et prospérité au cours d'une existence longue et éminemment favorable. Il est d'usage également de féliciter parents et ascendants lors d'une naissance, ce que nous faisons volontiers. Que les grands-parents, néanmoins, ne se croient point obligés de prendre un coup de vieux à la suite de cet événement. Il serait vraiment dommage que notre brigadière, toujours aussi accorte, se présentât à la prochaine réunion, avec le "capulet" cher à la Mère-Grand du petit Chapelon Rouge !

- 2) Carnet Noir : Il s'appelait NICOLAS André, né et domicilié à Château-Missier, sur les confins de la commune de MARSANEIX. Il ne faisait point partie de la Brigade puisqu'il connut la vie des Stalags pour n'être libéré qu'en mai 1945, mais de coeur, il était toujours des nôtres.

A chaque manifestation à la stèle de MARTEL, il était présent pour incliner son emblème pour les minutes de recueillement comme pour les sonneries aux Morts, car il était porte-drapeau des AC de la section vernoise. Pourquoi ? En signe d'aristie pour M. BOISSAVY, le maire de MARSANEIX, un de ses plus proches voisins ?

Parce qu'il avait fait profondément sienne l'histoire de son univers de tous les jours ?

Ou bien en mémoire d'une autre stèle, érigée à GRAND-CASTANG, au nom d'OUBRE, un neveu par alliance qui avait combattu sous les ordres d'INGENTI ?

N'importe ! Cette profonde fidélité que nous saluons avec beaucoup de respect et d'émotion nous manquera fortement. Car NICOLAS André est décédé en septembre dernier. Il faisait visiter à d'éventuels acquéreurs la maison qui l'avait vu naître. En fermant la porte, il scella sa propre existence. La clé tomba à terre ; il chut sur elle.

Il n'est pas inutile non plus de porter à la connaissance de tous les membres de notre section "Très grand Sud-Ouest," le décès brutal de M. REBIERE, professeur au Lycée Agricole de COULOUNIEIX, maire du CHANGE, plaisante petite commune du PERIGORD et Vice-Président du Conseil Général de la DORDOGNE.

Il était venu partager le pain de l'amitié à notre table, à Ste-EULALIE-d'ANS, dans un passé récent et il était ^{10 fois} venu avec succès à plusieurs reprises à l'Assemblée Départementale, pour l'obtention par notre Section de substantiels rajouts de trésorerie. Nous le regretterons comme ami et comme homme de devoir.

- 3) CARNET ARC-EN-CIEL : "Comme on en ~~XXX~~ voit de toutes les couleurs dans un ménage !....."

C'est une rubrique d'un coloris inusité que j'ouvre à l'intention des vieux couples qui, laissant bien au loin leur "semaine" de blanc, comptabiliseraient 45, 50, 55, 60, voire plus d'années de vie en commun. Un coloris qui change un peu du noir des notices nécrologiques que les camarades concernés ne sont plus en mesure de lire. Des couleurs pour honorer la fidélité, l'attachement et l'allégeance mutuels.

~~Je communique~~ Je ^{présente la présente notice} communique le Président National, puisque je sais pertinemment qu'il a uni sa destinée à celle de Melou DIENER, le 15 juin 1943, il y a donc un peu plus de neuf lustres, à LIGUEUX, petite localité au nord de PERIGUEUX.

Gustave HOUVER, vous le connaissez nécessairement. Melou, à qui j'offre cette belle écharpe d'Iris, en remplacement de la couronne d'oranger bien fanée et qui marque de sa présence, même si elle se veut effacée, tous nos grands rassemblements est issue de la tribu qui participe grandement à la construction de l'historique de la Brigade.

Tous deux échangèrent donc leurs consentements pour le meilleur et le pire. Le pire, ils le consommèrent en pain très noir, en premier, Gustave, torturé à LIMOGES, déporté à HAMBURG-NEUENGAMME, se sauvant miraculeusement en mer Baltique de la noyade, mais également Melou, confrontée à d'innombrables heures d'incertitude ou de désespérance, avec un pendule oscillant toujours de l'espoir à l'angoisse, de l'assurance à la panique, de la confiance au cauchemar, ne taisent ses sentiments que pour continuer son métier d'enseignante avec les enfants des autres ou assumer ses devoirs de mère de famille envers leur aîné, Christophe, à qui le père avait emprunté le prénom, comme identité porte-bonheur dans la Résistance.

Le meilleur, ils le connurent depuis et nous leur souhaitons bien sincèrement d'y goûter fort longtemps encore.

N.B. Il est hors de doute qu'il ne faille point être Président National pour avoir droit aux honneurs de la Rédaction. A ceux qui remplissent les conditions requises et qui seraient désireux d'être cités, de fournir assez d'éléments pour la confection d'une rubrique valable.

*

CARNET NOIR

Le 30 novembre 1988, à Pierrevilliers, est décédé notre ami

Aimé MARTIN

Ancien de Kléber, âgé de 78 ans, père de cinq enfants ayant tous des postes de responsabilité élevés. " Fait prisonnier en 1940, Aimé Martin est libéré en 1941 et retournera au village jusqu'en 1943. Durant cette période, il servira de passeur de prisonniers. Dénoncé, il fuit dans le Gers où très vite il devient chef de maquis. C'est au nom de code :

"Aris sur un croissant de lune" qu'il recevra les instructions de Londres pour la réception de parachutages. En 1945, il s'engage dans la brigade Alsace-Southern jusqu'à la fin de la guerre.

" M. Martin a géré un commerce de fruits en gros puis, pour des raisons de santé (il avait été éprouvé dès son séjour à l'École d'Ingénieurs de Liège en Belgique, puis en 1935 et de 1953 à 57), il crée une entreprise de transports. Il aura été pendant 43 ans président du conseil d'administration de la régie communale d'électricité."

Une forte délégation de la Section "M" a assisté aux obsèques le 2 décembre 1988 en l'église St. Martin de Pierrevilliers. Ses Anciens de la BAI réitérent leurs condoléances et expriment leur sympathie à la famille (71 rue de Verdun - Pierrevilliers 57120 Rombas).

—
Nous avons appris le décès de Mme V^e Robert Leroy à Vigny-en-Moselle. Son mari était décédé en 1974. Nous en éprouvons de la peine.

—
Nous présentons à Madame et à notre ami Fernand Wespy nos sincères condoléances à l'occasion du décès de M^{me} V^e Albert Wespy âgée de 84 ans, survenue le 5 novembre 1988.

*

La première Marseillaise

Les légendes ont la vie dure quand elles se superposent à l'histoire et parfois même la bafouent. Ainsi pour l'hymne révolutionnaire écrit et mis en musique à Strasbourg dans la nuit du 24 au 25 avril 1792, pour servir de « Chant de l'armée du Rhin » dont les volontaires partaient guerroyer contre les troupes de l'empire autrichien. Devenu plus tard notre hymne national, il eût été baptisé en toute logique « La Strasbourgeoise » s'il n'avait été révélé aux Parisiens par un groupe de volontaires de Marseille qui l'avaient chanté à tête en ralliant à pied la capitale pour s'en aller à leur tour empêcher l'ennemi de venir « jusque dans nos bras, égorger nos fils et nos compagnes ».

Ce n'est pas en cela la seule confusion dont est l'objet notre hymne national. Il semble même les accumuler. Ainsi, sur le célèbre tableau du peintre parisien Isidore Pils (1813-1875) que le musée du Louvre laisse en dépôt au musée historique de Strasbourg, l'on voit Rouget de l'Isle chanter avec fougue la « première Marseillaise » devant le maire de Strasbourg Frédéric de Dietrich et ses invités. C'était dans la nuit du 25 au 26 avril

1792 en bordure de la place Broglie, où résidait le maire de la ville.

Version erronée que le président de la République vient de prolonger à Strasbourg même dans la première phase de ses vœux de Nouvel An.

« C'est à Strasbourg, a-t-il déclaré en toute bonne foi, que Rouget de l'Isle a, pour la première fois, chanté la Marseillaise, le chant de la patrie et de la République ».

L'honneur en revient, en réalité, au maire de Strasbourg lui-même, tandis que sa nièce l'accompagnait au clavier. Rendons cette justice posthume au baron Frédéric de Dietrich que la guillotine allait décapiter sur la place de la Révolution (Concorde) le 29 décembre 1793.

Rouget de l'Isle, incarcéré lui aussi sous la Terreur, évita de peu de monter sur l'échafaud. Il conserva sa tête, mais son ennoblissement, encore une anomalie révolutionnaire, lui fit perdre son prénom. Le créateur de la Marseillaise, né dans le petit village de Montaigny près de Lons-de-Saunier, s'appelait en réalité Claude Rouget. La particule « de l'Isle » lui vient du petit domaine qu'exploitait sa famille. Le plus surprenant est que nul n'est d'accord sur l'orthographe exacte de son nom. Avec ou sans apostrophe ? Les

avis sont partagés. L'apostrophe cependant semble préférable. Claude Rouget signait pourtant son nom Rouget de l'Isle. Sans apostrophe.

Mystère encore, celui de la musique. Certains trouvent dans sa mélodie des réminiscences d'un concerto pour clavier écrit vers 1750 par un des fils de Jean-Sébastien Bach, d'autres y voient une parenté avec un concerto pour piano de Mozart, quelques-uns enfin prétendent que la musique pourrait être l'œuvre du compositeur autrichien Ignaz Pleyel, qui était à l'époque maître de chapelle à Strasbourg. Il l'aurait écrite pour Rouget de l'Isle à Saint-Pierre dans le château d'Ittenwiller des comtes d'Andlau. Simples hypothèses que tout cela, car les mélodies, il y a de cela deux siècles, courent de bouche à oreille plus aisément encore qu'aujourd'hui.

Dernier mystère, enfin. En quel lieu de Strasbourg, Rouget de l'Isle a-t-il écrit et mis en musique son « Chant pour



Le célèbre tableau du peintre Isidore Pils, propriété du musée du Louvre, a été obligeamment laissé en dépôt au Musée historique de Strasbourg. Il a été exposé, pendant huit mois au cours de l'année dernière au musée de Tokyo. Et voilà qu'il vient de quitter à nouveau Strasbourg pour Paris, où il sera exposé au musée d'Orsay. Les Strasbourgeois le retrouveront quant à eux au cours d'une exposition qui sera présentée du 17 juin au 3 septembre prochains.

(Photo Archives municipales de Strasbourg)

l'armée du Rhin ? C'est encore, là aussi, objet de controverse. D'aucuns situent l'endroit au 28 de la rue de la Messange; d'autres, plus nombreux semble-t-il, car le Seyboth leur a apporté sa caution,

au 126 de la Grand-rue. Aucune plaque n'en rappelle pourtant la mémoire. L'année du bicentenaire de la Révolution française y pourvoira sans doute.

Jacques GRANIER
DNA. 5.3.89